



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 07 NOV. 2025

La Ministre

N/Réf : SCR/2025A/4428

V/Réf :

Cher Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur la situation des éleveurs d'Occitanie s'agissant des mesures du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) pour les bâtiments d'élevage et les agroéquipements. Pour le département du Tarn, vous m'indiquez que 33 dossiers ont été refusés aux éleveurs en 2024 et que d'autres devraient l'être en 2025. La région Occitanie, autorité de gestion régionale, a déjà prévu une dotation supplémentaire de 13 M€ mais 20 M€ seraient encore nécessaires.

Pour la période de programmation 2023-2027, les reliquats constatés sur l'aide à la Conversion à l'Agriculture Biologique à l'issue des deux premières années de mise en œuvre du Plan Stratégique National feront l'objet d'une réaffectation, comme je l'ai annoncé lors du Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire (CSO) du 1^{er} juillet 2025. Ainsi, compte tenu de l'importance des aides à l'investissement pour accompagner les exploitations dans leurs efforts de modernisation et de transition environnementale, et au vu des forts besoins identifiés localement, 34 M€ de crédits FEADER supplémentaires seront orientés vers les mesures d'investissements portées par les régions.

.../...

Monsieur Philippe BONNECARRERE
Député du Tarn
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
Tél : 01 49 55 49 55

Cette décision, prise en concertation avec les acteurs professionnels et les élus locaux, doit permettre de répondre aux préoccupations des exploitants agricoles, notamment du Tarn, soucieux de renforcer la compétitivité de leur outil de production. Je suis très attachée à ce que ces décisions soient prises au plus près du terrain, en adéquation avec les attentes des éleveurs.

En conséquence du choix de réorientation des crédits FEADER, je vous invite à prendre l'attache de la présidence de la région Occitanie pour examiner avec elle dans quelle mesure ces crédits supplémentaires pourraient être affectés sur les mesures destinées aux éleveurs dont l'exploitation est située en zone d'appellation Roquefort.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée *et cordiale*

Annie GENEVARD